

**COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE  
EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION  
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

***22e REUNION DES ATELIERS DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA MISE EN  
ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LE PAYSAGE***

***22nd MEETING OF THE WORKSHOPS FOR THE IMPLEMENTATION  
OF THE COUNCIL OF EUROPE LANDSCAPE CONVENTION***

***“Water, landscape and citizenship in the face of global change”  
« Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux »***

*Seville, Spain / Séville, Espagne, 14-15 March / mars 2019*

*Study visit./ Visite d'études, 16 March / mars 2019*

---

***ATELIER 4 – Citoyenneté et participation sociale à la gestion des paysages de l'eau***

**France : Le paysage dans les enjeux de l'eau – Eau et paysage : des valeurs ou des passions ?**

**Mr Jean-Guy UBIERGO**

*Directeur de Mutations Territoriales et Prospective, Toulouse, France*

Dialoguant avec le concept « d'effondrement » propre à Jared Diamond ou avec celui « d'anthropocène » forgé par Paul Crutzen pour rendre compte de l'impact sur le climat et sur la biodiversité de l'accumulation accélérée de gaz à effet de serre, la thématique proposée par cet Atelier de la Convention européenne du Paysage du Conseil de l'Europe « Eau, Paysage et Citoyenneté face aux changements mondiaux » appelle à poser les enjeux de l'eau et du paysage au titre d'une approche géopolitique. Peu commune dans ces disciplines, cette approche est pourtant la seule apte à questionner l'interdépendance des jeux d'acteurs qui font les politiques publiques et particulièrement celle de l'eau. Elle se révèle ainsi comme un cadre pertinent de lecture des forces mobilisatrices de la concertation et de la participation qui forgent ces politiques. Elle est en cela au cœur des nouvelles intentions stratégiques susceptibles de modifier les rapports de force entre acteurs. Interrogeant en effet à la fois la place du citoyen mais aussi celle des groupements d'acteurs économiques, politiques et scientifiques, cette approche permet de mieux caractériser les représentations en œuvre et aussi plus concrètement leurs traductions en stratégies plus opérationnelles, ouvrant des ajustements éventuels sur les usages de l'eau. Cette approche par les représentations propre à l'analyse du paysage (concept de « représentation sociale du paysage ») devient ici une approche stratégique et géopolitique pour l'analyse des jeux d'acteurs de l'eau.

Que devient dans un contexte géopolitique la notion de territoire de l'eau ? En abordant cette approche par les jeux d'acteurs, on ne parle plus « du » territoire de l'eau au sens d'une gestion géographique par bassin versant, mais bien « des » territoires de l'eau soulignant ainsi une appropriation par des usages orientés hors du bassin versant initial (zonage AEP, canaux d'irrigation, ASA, ...). Ainsi, dans le cadre

de la territorialisation de la politique de l'eau, se substitue à l'échelle géographique du bassin versant, celle de l'organisation politique de la répartition de l'eau, souvent construite sur des logiques disjointes. Le résultat assemble alors une diversité d'objectifs qui posent au final la question de la cohérence politique des actions mises en œuvre : quelle construction systémique et intégrée voire durable ? Quel objectif identifiable poursuivi ? Le résultat est que l'appropriation de l'eau tend ainsi à « déterritorialiser » le paysage en le privant souvent de ses qualités naturelles (gestion des étiages, des zones humides, qualité de l'eau, richesse piscicole, ...).

La gestion stratégique de l'eau est donc soumise à des intérêts souvent contradictoires, entièrement liés aux capacités de connaissance et d'organisation des sociétés humaines décidant ainsi « de leur disparition ou de leur survie » pour reprendre ici le titre de l'ouvrage de Jared Diamond. Ainsi à la notion de « frontière géopolitique » qui est au cœur de l'approche stratégique des territoires, nous avancerons dans le cadre de ce colloque celle de « géopolitique des paysages de l'eau » qui exprime peut être de façon plus concrète quand on sait y lire (des paysages de serres andalouses aux assècs des rivières), la traduction paysagère concrète des jeux d'acteurs qui s'y expriment, rendant plus facilement lisibles l'état des relations et des rapports de force qui y sont associés. Dans une traduction plus directement visuelle, cette approche géopolitique des paysages de l'eau permet par ailleurs d'en enrichir toute la représentation cartographique qui au delà d'un positionnement des espèces et des biotopes touche à l'organisation territoriale d'une ressource fondamentale qui est l'eau. Cette approche sera reprise en conclusion et mise en perspective opérationnelle dans les orientations potentielles de l'Agence Française de la Biodiversité, notamment autour des « projets de territoire de l'eau ».

Ainsi la gestion de l'eau ne peut plus être abordée par la seule approche technique, mais se révèle peut être plus opérante à travers une approche dynamique et évolutive des paysages qui lui sont associés. Elle devient alors par la qualité des éléments distinctifs qu'elle génère, la traduction concrète d'une rivalité ou d'une complémentarité d'intérêts entre acteurs, car le contrôle de la ressource devient aussi celui du territoire à plus ou moins long terme : la pression sur la ressource pouvant s'exercer jusqu'à son épuisement sans qu'un changement de paradigme soit opéré comme le démontrent les situations qui vont être prises en exemple. L'eau est bien sûr au cœur de la répartition des espèces et de la biodiversité mais aujourd'hui l'action de l'homme en modifie grandement le parcours ce qui tend à déterritorialiser ou à rendre inopérants les tracés naturels, ce qui impacte en conséquence les différents biotopes et la biodiversité des milieux aquatiques, donc la nature des paysages.

Avant d'aborder l'échelle européenne sur sa capacité à restaurer la qualité de ses eaux et à équilibrer ses usages et ses milieux avec les instruments législatifs dont elle dispose aujourd'hui, les exemples emblématiques du retrait de la mer d'Aral ou celle du lac Tchad en seulement 20 ans, l'actualité de la sécheresse en Iran avec la disparition du lac Ourmia qui fut le plus grand lac salé du moyen orient, aux difficultés de gestion des volumes prélevables du barrage d'Hoover Dam sur le Colorado, à la multiplication des conflits comme ceux du Brahmapoutre au Bangladesh ... que nous apprennent donc ces exemples qui se produisent sous une évolution climatique plus drastique que celle dont bénéficie l'Europe, en sachant que l'Europe du sud sera plus gravement touchée avec une intensité des vagues de chaleur, un risque plus élevé de pluies torrentielles, une réduction de l'approvisionnement en eau et une disparition massive des habitats naturels, des baisses de rendement agricoles d'ici 2100 (rapport du GIEC 2018), et dont les effets se font déjà largement sentir (date de floraisons, période des vendanges, canicules, effet sur la santé,...). Comment anticiper les effets du changement climatique et quelles résolutions prendre, quelles mesures adaptatives promouvoir face à un changement climatique qui est bien réel ?

La conclusion se focalisera sur un point qui nous semble marquer un tournant dans la modification des rapports de force en matière de gestion de l'eau et des paysages qui est en France la place singulière prise par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) parallèlement aux différentes Agences de l'eau. Une action particulière nous semble emblématique d'un changement d'orientation possible : la nouvelle responsabilité des projets de territoire sur l'eau ou l'aide à la création de réserves de substitution. En plus de constituer un vrai outil de développement local au service d'une co-construction du projet (et

non d'un simple encadrement de l'éligibilité des financements), l'approche prospective qui est sollicitée sur l'évolution des pratiques agricoles à 50 ans permet justement cette prise de recul en ouvrant véritablement la question de l'adaptation de l'agriculture sur le temps des transformations climatiques en œuvre dont l'ampleur s'accélère au fil des années. Cette approche ouvre ainsi la voie à des bifurcations possibles en termes d'assolements agricoles en phase avec des impératifs de biodiversité et plus largement en pleine responsabilité sociale sur les orientations du développement. Cette approche prospective nous semble pleinement illustrative des enjeux croisés de l'eau et du paysage mobilisant judicieusement l'outil cartographique et graphique pour représenter et rendre compte d'une lisibilité plus directe des scénarios envisageables sur le moyen et long termes. De l'expérimentation reste à conduire dans ce domaine, la cartographie restant l'outil privilégié d'une médiation des jeux d'acteurs : l'art de dresser des cartes et donc de produire des représentations, reste un élément fondamental de la fabrique stratégique des modalités d'adaptation.

Des territoires particuliers ont aujourd'hui certainement leurs cartes à jouer en la matière : les zones de montagne longtemps pointées comme des châteaux d'eau de l'Europe perdent en effet largement de ce potentiel par la fonte rapide de leurs glaciers...des approches nouvelles ne seraient-elles pas à envisager pour conserver le potentiel de cette ressource ? Cette question ouvre ici un nouveau débat.